

Usine SNR de Sonchamp: et si l'histoire n'était pas finie ?

Le dossier SNR est souvent revenu dans ces colonnes, au point de penser que rien ne se réglerait jamais. Au printemps 2008, nous prenions acte de la décision de la SNR de cesser « avant l'été » sa production sur Sonchamp, et donc une grande partie de la pollution. Mais nous appelions aussi à une grande vigilance. Elle était et reste plus justifiée que jamais avec cette entreprise « opaque ».

Alors qu'à l'automne 2007 nos actions se faisaient plus pressantes et que des mesures théoriquement plus contraignantes étaient prises par l'Administration, la pollution de l'usine SNR de Sonchamp était encore très forte au mois de mars 2008. Sans parler de la seconde usine à Prémery (58), qui certains matins recouvre le bourg d'un nuage de pollution.



L'émission Interception du 20 avril sur France Inter donnait quelques idées de l'envers du décor de cette entreprise (on peut encore l'écouter sur le site <http://www.radiofrance.fr/franceinter/em/interception>). Elle se terminait sur un rebondissement inattendu dont les associations avaient eu la primeur lors de la réunion semestrielle tenue trois jours plus tôt à la Sous-préfecture de Rambouillet : la SNR allait cesser « avant l'été » sa production sur le site de Sonchamp, pour n'y garder qu'une plateforme de tri et de stockage de déchets.

Ceci pour des raisons principalement financières (trésorerie négative, créance du Trésor, passif net important etc.).

En juin, la SNR s'est finalement déclarée en cessation de paiements auprès du Tribunal de Commerce de Versailles, et a arrêté pratiquement toute activité dans ses deux usines de Sonchamp et Prémery après avoir licencié une grande partie des employés de Sonchamp.

Après s'être déclaré compétent, ce qui pourrait se discuter, ce Tribunal a mis la société en redressement judiciaire jusqu'au 5 août, puis l'a prolongé jusqu'au 11 septembre. Mais entre temps, il aurait aussi décidé de la mise en liquidation.

L'audience qui se tiendra le 11 septembre fera sans doute apparaître des repreneurs d'actifs, selon des scénarios qui peuvent créer de nouveaux risques. Deux exemples :

- Un nouvel exploitant redémarre la fonderie de déchets d'aluminium, avec la pollution et les risques sanitaires dont nous connaissons maintenant plus précisément les mécanismes.
- Le site de Sonchamp est converti en stockage de déchets industriels, ce qui créerait de nouveaux risques, y compris pour le trafic de poids lourds.

La vigilance est donc plus nécessaire que jamais. En toute hypothèse, la pollution actuelle du site est une réalité. Le but de certains scénarios de reprise serait-il de la masquer ?

Il est totalement inadmissible de laisser durer plus longtemps, sur la commune de Sonchamp, à proximité de Saint Arnoult et en lisière du massif forestier, une activité polluante et dangereuse pour la santé.

Nos arguments seront-ils enfin entendus ? Soutenez notre action.

Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

En cette rentrée 2008, la commune de Sonchamp va devoir décider de participer ou non au périmètre d'étude de la nouvelle charte du Parc, qui porterait sur les douze prochaines années. Voici la lettre que nous adressions en avril à chaque conseiller municipal. La carte indique les communes qui ont dit « oui » à ce périmètre d'étude

On trouve beaucoup d'information sur le site: www.parc-naturel-chevreuse.fr

Madame, Monsieur le Conseiller Municipal de Sonchamp,

Vous avez souhaité que les associations soient une force de proposition. Nous voudrions vous proposer de réfléchir à un sujet important.

Vous savez que, dans le cadre du renouvellement de la Charte du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, la Région Ile de France souhaite l'élargissement de son périmètre. Le précédent Conseil Municipal de notre commune a refusé d'être inclus dans ce périmètre élargi, après avoir décidé de quitter le Parc une dizaine d'années plus tôt. Ces deux décisions résultent pour nous d'un grand malentendu.

Suite aux dernières élections municipales, vous allez de nouveau être interrogés par la Région. Nous vous rappelons qu'au stade actuel il ne s'agit que d'accepter ou de refuser de faire partie du périmètre d'étude. Ce périmètre d'étude n'impose pas une intégration des communes dans le Parc mais seulement de participer à l'élaboration de la nouvelle Charte. Les communes seront amenées à délibérer ultérieurement pour approuver cette nouvelle Charte et les nouveaux statuts du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion et ainsi pourront adhérer ou non au Parc, en fin de révision.

Notre association considère toujours que l'appartenance au PNR est le meilleur moyen de préserver notre environnement et d'obtenir des moyens financiers pour le mettre en valeur. Nous joignons à ce courrier notre bulletin de mars 2006 qui reprend nos arguments et reste tout à fait d'actualité. Nous sommes bien entendu à votre disposition pour vous le commenter.

Par ailleurs pourquoi ne pas interroger le Conseil Municipal de Clairefontaine ou de Vieille-Eglise qui sont dans le PNR depuis l'origine et en semblent satisfaits, ou celui de Poigny-la-Forêt qui vient de décider d'y entrer? Ces communes font aussi partie de Plaines et Forêts d'Yveline, et n'y voient pas une strate supplémentaire pouvant engendrer des conflits d'intérêt ou d'autres problèmes. Il faut d'ailleurs reconnaître que beaucoup de communes de France rêveraient de faire partie d'un parc naturel régional.

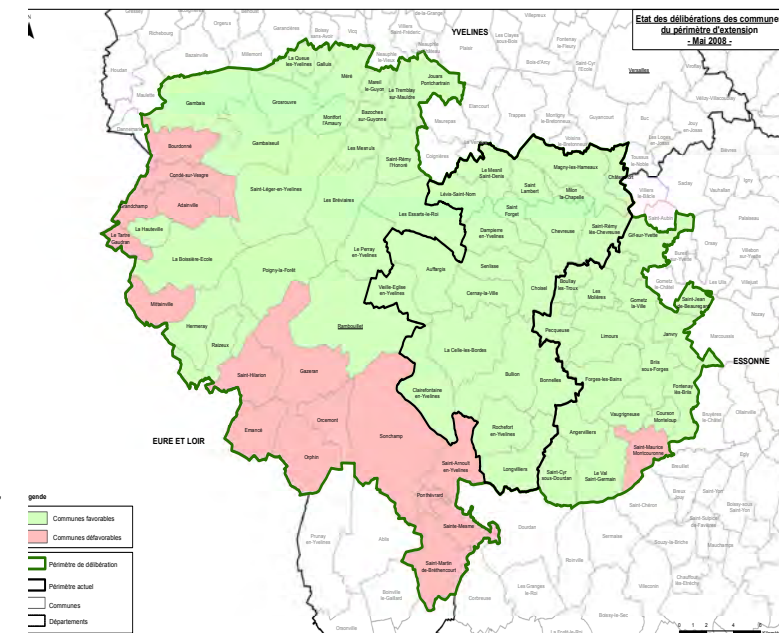
Nous sommes à la veille d'une époque où le Sud-Yvelines va subir une forte pression urbanistique pour deux grandes raisons :

- il y a déjà un déficit de logements, notamment de logements sociaux
- les projets de l'Etat, notamment l'Opération d'Intérêt National de Saclay, vont encore augmenter la demande de logements.

On consommera des espaces nouveaux, notamment les espaces agricoles qui ne sont plus cultivables.

Notre commune est donc particulièrement menacée. C'est pourquoi nous pensons que nous devons nous entourer du maximum de moyens de protection.

Par ailleurs, nous pensons que les habitants trouvent très favorable l'idée d'appartenance à un PNR. Nous vous remercions de toute l'attention que vous apporterez à nos arguments, Et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.



Sonchamp Environnement® : Que faisons-nous en 2008 ?

Naturellement nous continuons à travailler sur ceux des dossiers de 2007 qui sont encore ouverts (SNR, SMESSEY, SITREVA). Nous suivons les débuts de la nouvelle municipalité, espérant des conversations constructives, ce qui a d'ailleurs commencé. En particulier sur les idées développées dans notre « Sonchamp 2015 », mais aussi sur des dossiers assez lourds que notre commune devra affronter.

Par exemple :

- La politique de l'eau des vingt à trente prochaines années. Nous nous intéresserons aux projets du syndicat SIAEP dans ce domaine (un syndicat en gestion directe)
- La politique des déchets, avec comme objectif de réduire les déchets collectés (zéro déchets ?), ce qui nous ramène au dossier SITREVA (un syndicat en délégation de service public) ;
- La politique de traitement des eaux usées, et la mise aux normes de nos stations d'épuration (un domaine communal)

Nous souhaiterions aussi l'ouverture de dialogues avec les agriculteurs de notre commune, sur l'évolution de leurs méthodes de production, et des thèmes comme l'alimentation chez nous et dans le monde.

Jamais le sujet de l'environnement n'a été autant d'actualité. Nous avons apporté notre petite contribution depuis 35 ans alors que ce n'était pas aussi reconnu. Nous sommes bien sûr encouragés à poursuivre notre travail, et à aller encore plus loin, avec la contribution de tous nos membres et le soutien de nos amis, toujours plus nombreux.

Fragment de l'histoire de Sonchamp :

Cet ouvrage est toujours disponible aux points de vente habituels (mairie de Sonchamp, l'Oiseau Lyre à St Arnoult, office de tourisme de St Arnoult). Le prix est de 15 Euros.

Bulletin d'adhésion 2008

Je désire rejoindre Sonchamp Environnement®

Je règle ma cotisation annuelle 2008 de 10 Euros par famille.

Prénom : Nom :

Adresse :

Téléphone : email :

J'accepte de recevoir des informations par email de la part de
Sonchamp Environnement Oui Non (rayer la mention inutile)

Signature

Directeur de publication- Jean Mourain

Sonchamp Environnement® Association agréée par arrêté préfectoral du 29 septembre 1978

Siège : En mairie, 78120 Sonchamp

sonchamp.environnement@laposte.net <http://www.sonchamp-environnement.com>

Le Petit Sonchampois



Numéro 5

Septembre 2008

Usine SNR de Sonchamp: et si l'histoire n'était pas finie ?

Le dossier SNR est souvent revenu dans ces colonnes, au point de penser que rien ne se réglerait jamais. Au printemps 2008, nous prenons acte de la décision de la SNR de cesser « avant l'été » sa production sur Sonchamp, et donc une grande partie de la pollution. Mais nous appelons aussi à une grande vigilance. Elle était et reste plus justifiée que jamais avec cette entreprise « opaque ».

(Suite en page centrale)

SONCHAMP ENVIRONNEMENT®

3^{ème} RALLYE DU PATRIMOINE

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2008

DEPART : Place de l'église à partir de 8h30.
INSCRIPTION : 10 Euros par voiture
RESERVATION: Le matin même ou à l'avance.

Un questionnaire «enfant» est prévu. Venez en famille!

Le parcours permettra de découvrir ou redécouvrir le patrimoine architectural, historique et naturel de notre Communauté de Communes « Plaines et Forêts d'Yveline », dans sa partie au-delà de la N10.

A l'issue du parcours (en plein air ou à l'abri si le temps ne le permet pas) : remise de prix. Chacun pourra ensuite déguster son pique -nique.

GRANDE NOUVEAUTE CETTE ANNEE...

Un **mini-marché**, sur la place de l'église, se tiendra le matin. Il sera possible d'y trouver pain, croissants, fruits, légumes, fleurs, produits issus du commerce équitable, pizzas.

PENSEZ-Y POUR VOS ACHATS POUR LE REPAS DE MIDI.

Inscriptions :

ELISABETH PRIVAULT

01 34 84 40 63

MICHELE DUCHEMIN

01 34 84 41 72

Editorial

ESPOIRS

La municipalité de Sonchamp montre vouloir répondre aux espoirs des associations et des habitants de plus de communication et de concertation. C'est une bonne nouvelle après tant d'années de dialogue de sourds. Sonchamp Environnement répondra aux invitations à travailler sur les dossiers de fond concernant environnement et patrimoine.

L'espoir qu'a suscité la SNR en annonçant en avril mettre fin à sa production sur le site de la Chaudière, et donc de la pollution atmosphérique nécessite encore une totale vigilance : l'opacité a continué de prévaloir depuis, et des scénarios à risques se profilent à nouveau.

Comme c'est le début de l'étude de la nouvelle charte du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, nous formons l'espoir que la commune de Sonchamp acceptera de faire partie du périmètre d'étude. Il y a beaucoup à en apprendre.

Comme chaque année, nous avons procédé au Nettoyage de printemps des bas côtés de routes ; Bien que cette opération soit renouvelée depuis de nombreuses années, il y a toujours beaucoup à faire et les bonnes volontés ne sont pas très nombreuses. La tâche serait moins lourde si, au fil de l'année, chacun s'attachait à maintenir propre son environnement. C'est notre espoir.

Nous vous donnons rendez-vous à notre Rallye du Patrimoine le 21 septembre prochain. Nous espérons qu'il permettra à tous les Sonchampoises de mieux connaître la Communauté de communes de « Plaines et Forêts d'Yveline » dans sa partie située au-delà de la N10.

En devenant membre de Sonchamp Environnement, vous renforcerez encore tous ces espoirs

Jean Mourain, Président